



Volet B

Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Deposé / Reçu le

Rés
Mon
be



23038686

10 MARS 2023

au greffe du tribunal de l'entreprise
frar.cophone de Bruxelles

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 20/03/2023 - Annexes du Moniteur belge

Dénomination

(en entier) : **ARCO IRIS PEINTURE**

Forme juridique : Société à Responsabilité Limitée

Siège : Boulevard de Smet de Naeyer, 111 bte 1 - 1090 Jette

N° d'entreprise : 0740.963.796

Objet de l'acte : **Transfert siège social**

L'assemblée générale extraordinaire du 07/02/2023 accepte à l'unanimité des voix la décision suivante:

1. Transfert siège social

Il a été décidé de transférer le siège social de la société à l'adresse suivante :

- Avenue Louise, 209A/7 - 1050 Bruxelles

PRATTO Jacson Pedro
Administrateur

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature